

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 20/04/2019 à 11h45

Etaient présents : Mme AMBRUST, Mme TAVARES, Mme ALIX, Mme CHAINE, Mme DUBOSCQ, Mme MARTIN, Mr CHARBIT, Mr CHAUVIN, Mr CONTET, Mr PHILIPPE

Absents excusés avec pouvoir remis: Mme ABADIE, Mr BLONDEL, Mr BROQUET, Mr WASSER.

Secrétaire de séance : Laurent PHILIPPE

signature de la feuille d'émargement, appel.

Monsieur le Maire préside la séance et commence par demander, co-jointement avec Mr CONTET un vote à bulletin secret qui est validé par le conseil municipal.

Délibération pour retrait de la délégation d'adjoint de Mr CONTET.

Monsieur le Maire précise que les bulletins porteront les mentions :

« pour » : indiquant le maintien de monsieur CONTET à son poste d'adjoint

« contre » : indiquant la destitution de monsieur CONTET au poste d'adjoint

Résultat : 14 bulletins comptés


9 votes « pour », 5 abstentions.

Monsieur CONTET est maintenu à son poste d'adjoint, il garde son pouvoir de police et d'officier d'état civil.

Il peut être amené à assurer des astreintes dans la mesure où les conditions nécessaires sont remplies.

Séance levée à 12h00.

Le secrétaire



Laurent PHILIPPE